

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE DE REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DANS LES VOIES DE MESNIL-ROC'H

TITRE D'OCCUPATION VALANT PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de la Commune de MESNIL-ROC'H (Ille-et-Vilaine),

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Vu, l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,

Considérant que, pour des raisons de sécurité et en regard des travaux sur voirie pour la sécurisation du réseau électrique réalisés par l'entreprise ALLEZ de St Malo, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, sur le domaine public communal de Mesnil-Roc'h.

A R R E T E

Article 1er :

Du 11/03/2024 à 9 heures, au 11/04/2024, à 17 heures en raison des travaux sur voirie pour la sécurisation du réseau électrique réalisés par l'entreprise ALLEZ de St Malo, des mesures de sécurité pourront être mises en place à savoir,

- Chaussée rétrécie
- Stationnement interdit au droit du chantier
- Protection pour les piétons circulant près du chantier.
- Circulation alternée manuellement
- Vitesse limitée à 30km/h
- Fermeture à la circulation le 11/03 sur la demie journée avec mise en place d'une déviation par ALLEZ

Ces mesures seront mises en place par l'entreprise ALLEZ

Lieu d'intervention :

- Le Gué Briand – Tressé – 35720 Mesnil Roc'h

Article 2 :

A l'issue des travaux réalisés dans les règles de l'art, l'occupant a l'obligation de restituer l'ouvrage dans un état conforme à la réglementation en vigueur. Un PV de fin de travaux au format numérique devra être transmis au service voirie de la commune de Mesnil Roc'h.

La présente autorisation ne dispense pas le pétitionnaire de vérifier auprès du guichet unique la présence de canalisations et d'adresser aux gestionnaires de réseaux concernés une déclaration de projet de travaux (D.T.).

Article 3 :

Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté,

Qui sera transmis à :

- Monsieur le Sous – Préfet de Saint Malo
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Combourg,

Et notifié à :

- L'entreprise ALLEZ (Mme LEMERCIER)



FAIT A MESNIL-ROC'H,

Le 14/02/2024

Mme Le Maire

Christelle BROSSELLIER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :

Dénomination : AUEZ & Cie Représenté par : M. Antoine BOURNEY

Adresse Numéro : 8 Extension : Nom de la voie : rue Roger Motte
CS 21777

Code postal 35441 Localité : St Malo Cedex Pays :

Téléphone 02 99 82 23 20 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : [][][][]

Courriel : a.bourney @ allegafa

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal [][][][][] Localité : Pays :

Téléphone [][][][][][][][] Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : [][][][]

Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Le Gué Briand

Code postal 35120 Localité : MESNIL ROU

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Sécurisation du réseau avec feux

Implémentation feux et accotement

Date prévue de début des travaux : 11 03 2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 030

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 030 Date de début de réglementation 11 03 2024

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation seuf livraisons

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue [][][]

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) [][][]

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

cf plan joint tracé en bleu
en rouge = zone travaux

Autres prescriptions :

fermeture au 12 janvier de 11h30/12h
circulation en deux chaussées de 08h/12h

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

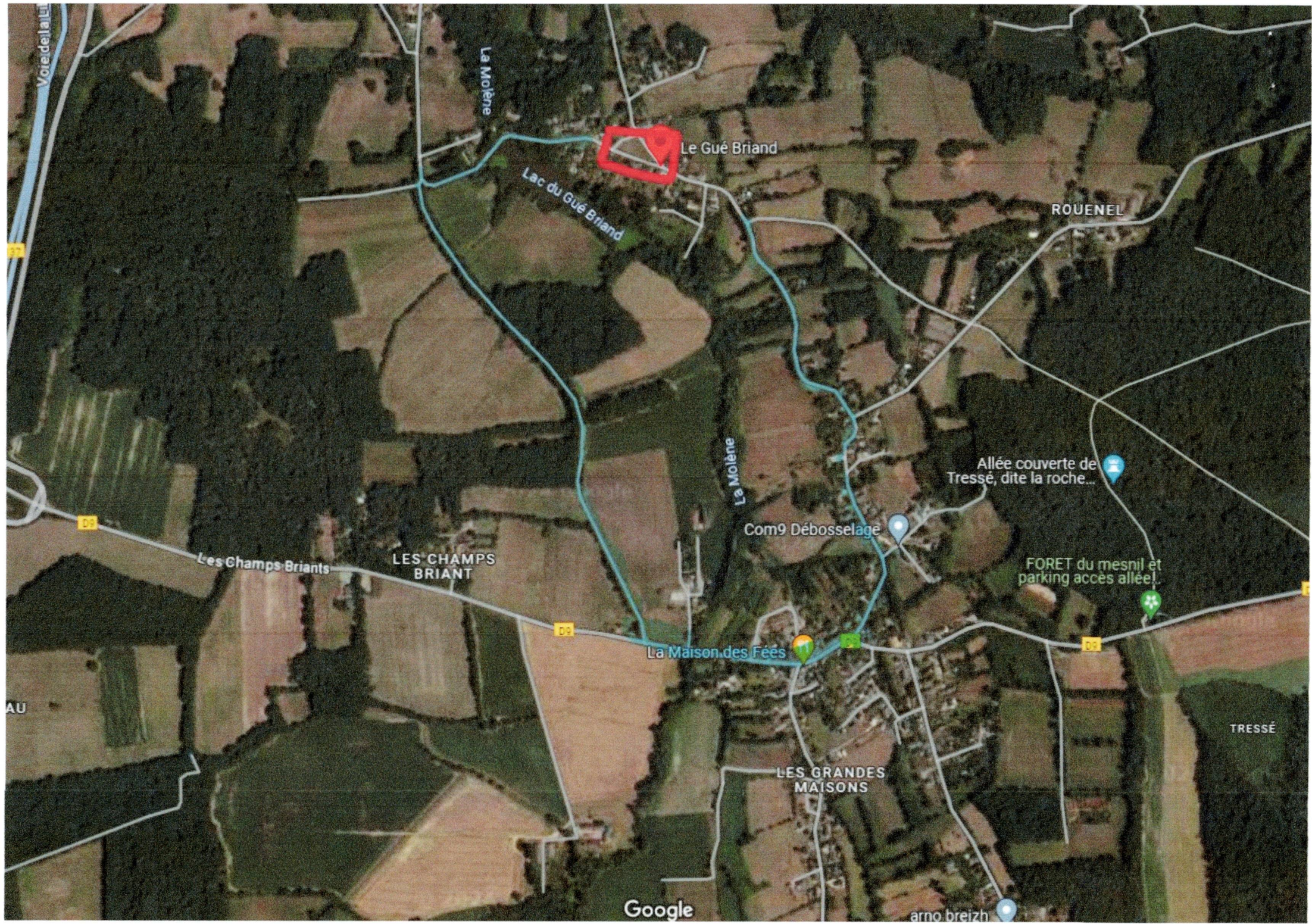
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 04 03 2024 St Malo

Nom : Le Ménéer Prénom : Alexandra Qualité : Assistante

allez et c^{ie}
ELECTRICITE GENERALE
Z.A. La Croix Désilles - 35400 ST-MALO
☎ 02 99 82 23 20 E.mail : allezstmalo@allez.fr



Voie de la...

La Molène

Le Gué Briand

Lac du Gué Briand

ROUENEL

Allée couverte de Tressé, dite la roche...

La Molène

Com9 Débosselage

FORET du mesnil et parking acces allée!

Les Champs Briants

LES CHAMPS BRIANT

La Maison des Fées

LES GRANDES MAISONS

TRESSÉ

Google

arno breizh

